

Lettre de Paul Léautaud à Jean Paulhan, 1953-02-16

Auteur : Léautaud, Paul (1872-1956)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Léautaud, Paul (1872-1956), Lettre de Paul Léautaud à Jean Paulhan, 1953-02-16, 1953-02-16.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15542>

Copier

Information sur la lettre

Date 1953-02-16

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 16/01/2022 Dernière modification le 28/11/2025

15 à 20 M.
avant le 5.VIII.

le jeudi 16 juillet 1953

Monsieur Paulhan

J'ai reçu avec plaisir votre lettre, au
sujet de mes notes de journal pour la
N. R. F. Elle m'a servi au mieux d'écriture
sérieuse, mes notes sont précieuses, une
bonne aide à la fois, et pour moi une aide
par un avocat, c'est un bien dans la tête
de mes jours, surtout bon de se servir
et par là. Voici le résumé de ce que j'ai
44 ans. J'espère bien qu'elle s'écoulera,
mais, quand même, c'est du bon.

Je pense que ce que vous me demandez
n'est pas pour le problème sérieux de la
revue (le oui) et non pas pour court pour
moi. J'ai donc, au moment de l'écriture
à ma journal d'aujourd'hui. Mais
mon intérêt n'est pas dans les livres.
Je n'ai rien écrit à mon disposition pour
venir en deux mots à la conclusion.
L'avis que j'ai fait dans ce livre, j'en
soutiens que les douilles sont complètement
illégitimes. D'autre part, remettre mes
livres, mes notes, j'en suis sûr. Mais
après dix ans, je ne m'y attend
pas en même temps, mes notes
d'aujourd'hui et celles de demain.

Et puis la valeur de ce livre
n'est pas la N. R. F. vous l'aidez-il?
En fait, vous n'avez pas de courtes.

Cordialement à vous

J. L. L. L.

ARCHIVES PAULHAN